

	Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Tél:03.80.90.89.28 Fax : 03.80.90.89.71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	ARRETE DU MAIRE A2022-08
---	---	--

PORTANT ALIGNEMENT INDIVIDUEL – SCI BASSANO

Le Maire de la Commune de Créancey ,

- **VU** la demande en date du 25 février 2022, par laquelle M. Matthieu TISSANDIER, Géomètre-Expert-Ingénieur, domicilié à Saulieu (21) , demande l'indication de l'alignement des propriétés cadastrées : **ZR 195-198**;
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** le Code de la Voirie Routière ;
- **VU** le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Créancey ;

ARRÊTE**ARTICLE 1^{er}** :

L'alignement demandé est déterminé par les lettres A, B et C, conformément au trait de couleur du plan annexé.

ARTICLE 2 :

Le pétitionnaire doit se conformer à l'alignement ci-joint ;

ARTICLE 3 :

Les droits des tiers sont expressément réservés ;

ARTICLE 4 :

La délivrance du présent arrêté ne saurait donner lieu à une cession gratuite, telle que prévue à l'article R 332-15 du Code de l'Urbanisme ;

Je certifie le caractère exécutoire du présent arrêté,
affiché aux emplacements officiels.

Fait à Créancey, le 26 février 2022
Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT

